

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

DOCTRINE

**Loi *Attractivité* : un vent de libéralisme souffle sur le droit
des sociétés** → PAGE 45
Caroline COUPET

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

**À propos de la conversion d'actions et du consentement
qu'elle requiert** → PAGE 10
Hervé LE NABASQUE

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

**Apports de biens communs et qualité d'associé du conjoint :
l'article 1832-2 du Code civil encore malmené** → PAGE 19
Anne RABREAU

DROIT COMMUN

**Liberté d'établissement et loi régissant les actes de gestion
d'une société** → PAGE 7
Michel MENJUCQ

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPeltier,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe – 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 788 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationsclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2024 : 515,61 € TTC -

Abonnement étranger 2024 : 555,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 299,05 € TTC - Abonnement étranger : 262,80 €

Prix au numéro France : 59,22 € TTC - Prix au numéro étranger : 64 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS203f9 • **Liberté d'établissement et loi régissant les actes de gestion d'une société** 7
Michel MENJUCQ – CJUE, 25 avr. 2024, n° C-276/22, Edil Work 2

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS203g3 • **À propos de la conversion d'actions et du consentement qu'elle requiert** 10
Hervé LE NABASQUE – Cass. com., 10 juill. 2024, n° 22-15836, FS-B
- BJS203e9 • **Nullité des résolutions d'assemblée : la porte est étroite** 13
Arnaud REYGROBELLET – Cass. com., 29 mai 2024, n° 22-13710, FS-B
- BJS203e8 • **Les affres du cautionnement consenti par le président du directoire d'une société anonyme** 16
Sébastien JAMBORT – Cass. com., 10 mai 2024, n° 22-20439, F-B

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS203f7 • **Apports de biens communs et qualité d'associé du conjoint : l'article 1832-2 du Code civil encore malmené** 19
Anne RABREAU – Cass. com., 19 juin 2024, n° 22-15851, FS-B
- BJS203f2 • **Conditions d'annulation d'une assemblée générale de SARL irrégulièrement convoquée** 22
Elsa GUÉGAN – Cass. com., 29 mai 2024, n° 21-21559, F-B
- BJS203f3 • **L'équivalence entre le bien apporté et les droits sociaux reçus ne garantit pas l'absence de fraude** 24
Matthieu BUCHBERGER – Cass. com., 29 mai 2024, n° 22-20308, F-B
- BJS203f6 • **La désignation du mandataire représentant les copropriétaires des parts indivises** 26
Estelle NAUDIN – Cass. com., 29 mai 2024, n° 22-22292, F-B
- BJS203f0 • **Cession de parts sociales et maintien de l'obligation aux dettes de la société civile** 28
Bernard SAINTOURENS – Cass. 3° civ., 6 juin 2024, n° 23-10526, F-D
- BJS203f4 • **Dissimulation du fait dommageable, preuve de sa révélation et prescription de l'action sociale** 30
Jean-Christophe PAGNUCCO – Cass. com., 29 mai 2024, n° 22-20945, F-D

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS203f1 • **Expert-comptable rédacteur d'une cession de contrôle : devoir bilatéral de conseiller les parties** 33
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 29 mai 2024, n° 22-21296, F-D

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS203e7 • **Portée de l'opposition de la démission d'un dirigeant** **36**
Christophe DELATTRE – Cass. com., 23 mai 2024, n° 22-21656, F-D

CHRONIQUE

- BJS203f8 • **Droit fiscal** **39**
Sous la direction de Régis VABRES

DOCTRINE

- BJS203g4 • **Loi *Attractivité* : un vent de libéralisme souffle sur le droit des sociétés** **45**
Caroline COUPET